

Conditions Generales de Vente

Applicables a compter du 3 avril 2026

Article 1 - Definitions

"**Client**" designe une personne physique, consommateur et majeur a qui l'Entreprise fournit une prestation de services d'encadrement et d'accompagnement dans le cadre d'activites sportives, physiques, nutritionnelles et de bien-etre.

"**Client Internet**" designe un Client qui a conclu un Contrat avec l'Entreprise sur son Site.

"**Contrat**" designe le contrat entre le Client et l'Entreprise qui est regi par le bulletin d'inscription (sur support ecrit ou sur le Site), le contrat de vente signe par les deux parties et les presentes conditions generales de vente aux particuliers de l'Entreprise (telles que mises a jour ou modifiees). Les stipulations des presentes conditions generales prevaudront en cas de contradiction avec tout autre document contractuel de l'Entreprise ou du Client.

"**Contrat de vente**" designe le document contractuel detailliant les modalites specifiques de la prestation souscrite par le Client (offre choisie, tarif, duree, conditions particulieres). La signature du contrat de vente par le Client vaut acceptation integrale et sans reserve des presentes conditions generales de vente.

"**l'Entreprise**" designe le travailleur independant Lucas Hougnon dont le siege social se situe au 88 rue Rachais a Lyon (69007), et portant le SIRET n. 830 772 893 00020.

"**Site**" designe le site Internet exploite par l'Entreprise dont l'adresse est www.pleromasante.fr ou a toute autre adresse qui pourrait lui etre substituee.

Article 2 - Objet du Contrat

Le contrat detaille les droits et obligations respectifs de l'Entreprise et de ses Clients dans le cadre de la vente et la realisation, par l'Entreprise, de prestations de services d'encadrement et d'accompagnement dans le cadre d'activites sportives, physiques, de nutrition et de bien-etre.

Article 3 - Conditions generales de vente aux particuliers

Ces conditions generales de vente detaillient les droits et obligations de l'Entreprise et de ses Clients dans le cadre des prestations de services fournies par l'Entreprise. Elles s'appliquent a tous les contrats conclus avec les Clients (y compris sur le Site).

Ces conditions generales de vente s'adressent uniquement aux particuliers.

Toute prestation accomplie par l'Entreprise implique l'adhesion sans reserve du Client aux presentes conditions generales de vente. Le Client reconnait avoir pris connaissance des presentes conditions generales de vente sur le site internet www.pleroma-sante.fr et declare expressement les accepter integralement et sans reserve des lors qu'il signe le bulletin d'inscription, le contrat de vente, ou s'inscrit sur le Site.

La signature du contrat de vente par le Client vaut accord ferme et définitif sur les présentes conditions générales de vente ainsi que sur les conditions particulières de la prestation souscrite.

Toute condition contraire aux conditions générales de vente sera, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à l'Entreprise quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

L'Entreprise met régulièrement à jour les conditions générales de vente. Les conditions générales de vente qui s'appliqueront au Contrat du Client seront celles accessibles sur le Site. Ces dernières seront considérées comme ayant été approuvées par le Client, sans indication contraire communiquée par le Client dans un délai de 14 jours.

Article 4 - Prestations

L'Entreprise propose à ses Clients des séances d'encadrement et d'accompagnement dans le cadre d'activités sportives, physiques, nutritionnelles, de bien-être, réalisées à domicile, en visioconférence ou occasionnellement via des associations.

Les prestations de services de l'Entreprise n'ont aucune vocation médicale et ne se substituent en aucun cas à un traitement médical. Elles s'inscrivent dans le parcours de soin du patient en complément des recommandations et prescriptions médicales que ce dernier devra suivre.

L'Entreprise se réserve le droit de poser les questions nécessaires sur l'état de santé du Client afin de pouvoir se prononcer sur la réalisation des séances ou de l'intégralité des programmes proposés. Certaines contre-indications médicales pourront résulter d'un refus de la part de l'Entreprise quant à la mise en place d'un suivi.

L'Entreprise pourra demander au Client, avant de commencer un suivi, de prendre rendez-vous chez son médecin traitant afin d'obtenir un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive. Ce dernier devra être reconduit tous les 2 ans.

Le Client devra faire preuve de transparence quant aux informations divulguées à l'Entreprise. Il dispose d'un droit de discrétion s'il ne désire pas communiquer certaines informations qu'il ne juge pas nécessaires.

Article 5 - Offres et tarifs

L'Entreprise propose les formules d'accompagnement suivantes. Les prix sont affichés en euros, toutes taxes comprises.

Formule	Contenu	Tarif	Engagement
Formule Essentielle Seances APA en visio	4 seances/mois en visioconference (25 a 40 min). Mobilite, renforcement doux, respiration. Creneaux flexibles adaptes au Client.	89 EUR/mois	Sans engagement
Formule Dynamique Seances APA en visio	6 seances/mois en visioconference (25 a 40 min). Mobilite, renforcement doux, respiration. Frequence soutenue pour des resultats acceleres.	119 EUR/mois	2 mois minimum
Formule Complete APA + Nutrition + Respiration	6 seances APA/respiration en visio + planning alimentaire 5/7 jours via application + support WhatsApp 6/7 jours + bilan mensuel (visio ou telephone).	189 EUR/mois 3 mois : 179 EUR/mois 6 mois : 169 EUR/mois 12 mois : 139 EUR/mois	Sans engagement ou degressif selon duree
Accompagnement Personnalise Sur-mesure	Programme individualise construit en fonction du profil, des objectifs et de l'echeance du Client. Peut combiner activite physique adaptee, accompagnement nutritionnel et techniques respiratoires. Devis personnalise apres entretien prealable.	Sur devis	Selon devis

Le prix fixe par l'Entreprise est garanti pendant la duree du Contrat. L'Entreprise se reserve la possibilite d'actualiser le prix de ses accompagnements uniquement avant la souscription d'un nouveau contrat.

Les prix comprennent les seances, les deplacements necessaires a l'Entreprise pour se rendre sur le lieu d'intervention (le cas echeant), la reflexion menee pour la preparation des seances techniques, les aménagements a mettre en place pour le suivi de la personne, ainsi que le materiel deplace.

En parallele des seances realisees avec le Client, des programmes d'entraînements complementaires et personnalises seront realisees par l'Entreprise. Ils seront disponibles directement sur une application mobile communiquee au Client ou par format PDF a la demande explicite de ce dernier.

Le Client disposera d'un service de messagerie instantanee et pourra solliciter l'Entreprise du lundi au samedi entre 8h30 et 19h et le dimanche de 12h a 16h.

Article 6 - Organisation et planning

La reservation de l'ensemble des programmes et services se fait directement via le site internet www.pleroma-sante.fr ou par accord ecrit entre le Client et l'Entreprise.

L'ensemble des reservations devront etre approuvees par l'Entreprise. La reservation et le debit ne seront valides qu'une fois que l'Entreprise en aura pris connaissance, et ce, dans un delai de 96h maximum.

Le lieu des seances doit etre prealablement approuve par l'Entreprise. Pour beneficier du service d'agrement a la personne ou du dispositif d'avance immediate, les cours devront etre effectues au domicile du Client (Lyon et agglomeration lyonnaise).

La duree des seances est a la discretion de l'Entreprise en fonction de l'etat de forme du pratiquant, de sa motivation et de ses contraintes temporelles. Toute seance commencee est consideree comme effectuee, quelle que soit sa duree.

Dans le cas d'une seance collective, les participants doivent imperativement avoir des objectifs communs.

Article 7 - Retard, absence, annulation et suspension

Les Clients sont tenus de respecter les rendez-vous et les horaires prealablement definis.

Aucune seance, une fois reservee, ne pourra etre annulee et sera due. Celle-ci pourra toutefois etre deplacee dans la semaine selon les disponibilites de l'Entreprise et uniquement si le report de seance est demande par le Client au minimum 24h a l'avance.

Tout retard du Client sera automatiquement decompte du temps de la seance.

En cas de retard de l'Entreprise excedant 10 minutes, celle-ci doit rattraper le temps perdu en fin de seance ou sur la seance suivante. En cas d'absence non prevue de l'Entreprise, celle-ci se doit de rattraper la seance.

Si le retard est inferieur a 10 minutes, un commun accord devra etre trouve entre l'Entreprise et le Client afin de determiner a quel moment ces minutes pourront etre rattrapees dans le cadre d'une seance future ou d'un bilan.

Une seance peut etre annulee par l'Entreprise jusqu'a 4 heures avant le debut de cette derniere. En cas d'annulation, les Clients concernes recevront un appel (ou, en l'absence de reponse, un SMS) et la seance sera reportee a une date ulterieure.

L'Entreprise ne pourra etre tenue responsable pour le retard de l'execution de la prestation en cas de force majeure telle que les catastrophes d'origine naturelle, un accident survenu sur le trajet de l'Entreprise ou tout autre cas de force majeure.

Article 8 - Sante et condition physique

Le Client est tenu d'avoir une condition physique lui permettant la pratique de l'activite physique et sportive selectionnee.

Le Client devra avoir passe une visite medicale prealable aupres d'un medecin et produire un certificat medical d'aptitude a l'activite physique et sportive de moins de trois (3) mois. Il devra le presenter de lui-meme a l'Entreprise. Le certificat medical devra etre renouvele tous les trois ans.

Le Client devra tenir l'Entreprise informee de toute contre-indication ou risques (potentiels ou averes) quant a la pratique d'une activite physique ou d'un suivi nutritionnel personnalise.

L'Entreprise declina toute responsabilite en cas de probleme de sante pouvant entraver la pratique ou mettant a mal la sante du patient, que cela soit au cours d'une seance ou a n'importe quel autre moment.

Dans le cadre des seances dispensees aupres des femmes enceintes, une autorisation medicale pourra etre demandee par l'Entreprise.

Article 9 - Reglement interieur

Le Client doit porter une tenue de sport correcte et propre pour la pratique des activites sportives (sauf instruction contraire de l'Entreprise).

Le Client doit prendre toute precaution necessaire pour sa sante, sa securite et son hygiene et respecter les consignes de l'Entreprise en ce sens.

L'Entreprise pourra, sans preavis ni indemnite d'aucune sorte, exclure voire mettre fin au Contrat de tout Client dont l'attitude ou le comportement serait contraire aux bonnes moeurs, ou notoirement genant, inacceptable ou dangereux pour lui-meme ou pour les autres.

En cas de retards ou d'absences cumules et non justifies dans les 24h suivant la seance, le bilan ou la consultation nutritionnelle, en presentiel ou en distanciel, l'Entreprise se reserve le droit de mettre un terme au contrat tout en gardant 75% de la somme versee par le Client pour la ou les prestations commandees prealablement.

Article 10 - Duree et maintien du Contrat

Le Contrat prend fin a la premiere des deux dates entre (i) la date a laquelle toutes les seances ont ete effectuees ou (ii) la date a laquelle le delai pour effectuer les seances a expire alors meme que toutes les seances n'ont pas ete effectuees en raison d'un acte du Client.

Meme si le suivi s'arrete, l'Entreprise s'efforcera de toujours repondre aux interrogations de ses clients (actuels ou passes) afin de les accompagner du mieux possible vers une autonomisation.

Un geste commercial peut etre fait par l'Entreprise en cas de force majeure (cause medicale ou accident). Des promotions visant a reduire le prix des suivis sont realisables a la totale discretion de l'Entreprise.

En cas de realisation partielle du Contrat, l'integralite du prix reste du a l'Entreprise a moins que cette realisation partielle resulte d'un acte ou omission de l'Entreprise.

Aucune cause de suspension ou resiliation du Contrat par le Client n'est admise, sauf en cas de force majeure, raisons medicales, accident ou si le Client use de son droit de retractation sous 14 jours. Le Client se doit d'apporter les preuves du cas de suspension du Contrat.

Le Contrat et les seances ne sont pas cessibles par le Client sans accord prealable de l'Entreprise.

Article 11 - Modalites de paiement

Concernant les moyens de paiement, le Client pourra payer :

- Directement sur le site internet de l'Entreprise via la fonctionnalite Stripe.
- Par virement bancaire sur le compte professionnel de Pleroma Sante.
- Par especes.
- Par prelevement bancaire (realise par l'URSSAF) afin de beneficier du dispositif de l'avance immediate (applicable uniquement aux seances a domicile).

Le Client s'engage a payer l'Entreprise aux dates et aux modalites de paiement indiquees sur le bulletin d'inscription ou le contrat de vente.

En cas de retard dans le paiement des factures, une penalite equivalente a 10 euros par creneau de 48h pourra etre appliquee par l'Entreprise du seul fait du non-respect de la date d'echeance par le Client. Le montant de ces penalites ne peut etre inferieur a 10 EUR et n'excedera pas 100 EUR TTC/mois.

Au titre des dispositions de l'article 199 sexdecies du code general des impots, un credit d'impot allant jusqu'a 50% des montants payes par le Client a l'Entreprise est possible pour les seances realisees au domicile du Client (Lyon et agglomeration lyonnaise). Un dispositif d'avance immediate via la cooperative UNIPROS, dependant directement de l'URSSAF, est egalement possible. Le Client fait son affaire de la verification de son eligibilite et des demarches pour beneficier de ces avantages.

Article 12 - Partenariats et jeux concours

L'Entreprise se reserve le droit de proceder a l'organisation de jeux concours en les communiquant a ses Clients soit par messages ecrits via des applications de messagerie instantanee (WhatsApp, Messenger), par SMS ou via l'une de ses pages sur les reseaux sociaux.

Ces jeux concours ont pour objectif de vehiculer l'image de l'Entreprise et de promouvoir le bien-fonde de l'utilisation de certains produits/services dans une optique de management des symptomes pour les

personnes souffrant de MICI/pathologies digestives.

Article 13 - Assurance et responsabilites

Chaque Client doit souscrire une police d'assurance responsabilite civile personnelle le couvrant de tous les dommages qu'il pourrait causer a des tiers, de son propre fait, durant les prestations.

L'Entreprise a souscrit une assurance pour couvrir les dommages engageant sa responsabilite professionnelle aupres de la MAAF.

La responsabilite de l'Entreprise ne pourra etre recherchee qu'en cas de demonstration d'un lien de causalite entre une faute lourde commise par l'Entreprise dans l'execution du Contrat et le dommage subi par le Client. La responsabilite de l'Entreprise ne pourra notamment pas etre recherchee en cas d'accident resultant de l'inobservation par le Client des consignes de l'Entreprise, en cas d'accident intervenant hors des seances ou conseils prodigues par l'Entreprise, si le Client ne respecte pas ses engagements, et/ou en cas de force majeure.

Les dommages indirects (perte de revenus, perte de chance, manque a gagner, tout prejudice financier ou immat riel) ne pourront pas faire l'objet d'une indemnisation de la part de l'Entreprise.

Le Client sera responsable en cas de degradation occasionnee ou en cas de dommage materiel ou corporel resultant d'un acte volontaire ou involontaire survenant de son fait.

Article 14 - Confidentialite

L'Entreprise s'engage a traiter avec la plus stricte confidentialite l'ensemble des informations relatives a la sante, a la condition physique et aux donnees personnelles communiquees par le Client dans le cadre du suivi. Ces informations ne seront en aucun cas transmises a des tiers sans l'accord prealable et ecrit du Client, sauf obligation legale.

Le Client s'engage reciproquement a ne pas divulguer, reproduire, partager ou communiquer a des tiers les programmes d'entrainement, plans nutritionnels, methodes et contenus pedagogiques elabores par l'Entreprise dans le cadre du suivi. Ces contenus sont fournis a titre strictement personnel et ne peuvent etre utilises que dans le cadre de la relation contractuelle entre le Client et l'Entreprise.

Article 15 - Propriete intellectuelle

Tous les elements visuels et sonores de l'Entreprise et du Site, y compris la technologie sous-jacente utilisee, sont proteges par le droit d'auteur, le droit des marques et plus generalement par tous droits de propriete intellectuelle. Ces elements sont la propriete exclusive de l'Entreprise.

Les programmes d'entrainement, plans nutritionnels, guides alimentaires, methodes pedagogiques et tout contenu personnalise elabore par l'Entreprise pour le Client demeurent la propriete intellectuelle exclusive de l'Entreprise. Le Client beneficie d'un droit d'usage personnel, non cessible et non exclusif, limite a la duree du Contrat. Toute reproduction, diffusion ou utilisation commerciale de ces contenus est strictement interdite sans l'autorisation prealable ecrite de l'Entreprise.

Article 16 - Vente a distance (Internet)

Cette section des conditions generales de vente a pour objet de definir les conditions et modalites de vente des services offerts par l'Entreprise sur le Site uniquement.

Le Site s'adresse uniquement aux particuliers et les professionnels doivent contacter directement l'Entreprise. **Les offres en ligne presentees sur le Site sont reservees aux Clients residant dans l'Espace Economique Europeen (EEE), incluant la France metropolitaine, les DOM-TOM ainsi que l'ensemble des pays membres de l'Union Europeenne et de l'EEE.**

Le Client Internet reconnaît que la procedure de commande sur le Site constitue un Contrat entre le Client Internet et l'Entreprise. Le Client Internet doit lire attentivement les conditions generales de vente et les accepter avant de valider chaque commande.

L'acceptation de l'offre par le Client Internet est validee, conformément au procede du double clic, par la confirmation de sa commande. En cliquant sur le premier bouton "Procédez a la commande" puis sur le second bouton "Valider", le Client Internet reconnaît avoir lu, compris et accepte les conditions generales de vente sans limitation ni condition.

L'Entreprise autorise le paiement par carte bancaire ou carte de credit (Visa, Mastercard). Les cartes de type Nickel, Transcash ou cartes de paiement provisoires sont refusees. Le Site fait l'objet d'un systeme de securisation. L'Entreprise a confie son systeme de paiement a Stripe qui garantit la totale confidentialite des informations bancaires du Client Internet.

Conformément aux articles L.221-18 du Code de la consommation, le Client Internet dispose de quatorze (14) jours calendaires a compter du jour de la conclusion du Contrat sur le Site pour se retracter. Le Client Internet devra informer l'Entreprise de sa volonte claire et non equivoque de se retracter par tout moyen.

Dans l'hypothese d'une retractation, l'Entreprise remboursera le Client Internet de la totalite des sommes versees sans retard injustifie et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date a laquelle il est informe de la decision du Client Internet de se retracter.

Le Client Internet aura renonce a son droit de retractation en cas d'execution de la prestation dans le delai de retractation de quatorze (14) jours calendaires.

Article 17 - Contrat de vente et formation de l'accord

Prealablement au demarrage de toute prestation, un contrat de vente detaillant les conditions particulieres du suivi (offre selectionnee, tarif, duree, calendrier, modalites specifiques) sera soumis a la signature du Client.

La signature du contrat de vente par le Client vaut :

- Acceptation integrale et sans reserve des presentes conditions generales de vente.
- Accord ferme et definitif sur les conditions particulieres detaillees dans ledit contrat.
- Engagement du Client a respecter l'ensemble des obligations decoulant des presentes CGV et du contrat de vente.

Le contrat de vente et les presentes conditions generales de vente forment un ensemble contractuel indissociable. En cas de contradiction entre les deux documents, les presentes conditions generales de vente prevaudront, sauf disposition contraire expressement convenue dans le contrat de vente.

Article 18 - Mediation

En cas de litige, le Client personne physique a la possibilite de recourir au mediateur de la consommation dont les coordonnees sont les suivantes :

UFC Que Choisir Lyon Metropole & Rhone

1 rue Sebastien Gryphe
69007 Lyon

Conformement au reglement (UE) n. 524/2013, le Client residant dans un Etat membre de l'Union Europeenne peut egalement recourir a la plateforme europeenne de reglement en ligne des litiges (RLL) accessible a l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>

Article 19 - Donnees personnelles et RGPD

Dans le cadre d'une inscription, le Client fournit des donnees personnelles qui sont obligatoires et necessaires pour traiter l'inscription et executer la prestation et qui peuvent etre utilisees a des fins de communication commerciale de la part de l'Entreprise.

Les donnees personnelles seront conservees par l'Entreprise au maximum deux (2) annees a compter de la fin du Contrat. Le seul et unique destinataire des donnees est l'Entreprise pour les utilisations suivantes : gestion de la relation clients et prospects, organisation et inscription a des evenements, execution de mesures pre-contractuelles ou contractuelles, traitement et suivi des demandes et dossiers clients, facturation et comptabilite.

Conformement au Reglement General sur la Protection des Donnees (RGPD) et a la loi "informatique et libertes" du 6 janvier 1978 modifiee, le Client beneficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilite et d'opposition aux informations le concernant. Chaque Client pourra exercer ces droits en adressant une demande a : Pleroma Sante, 88 rue Rachais, 69007 Lyon ou a l'adresse electronique : customers@pleroma-sante.fr

Article 20 - Droit a l'image

Le Client se doit d'indiquer s'il refuse que son image soit utilisee par l'Entreprise. Le cas echeant, il devra communiquer son refus par voie ecrite avec signature via un document papier.

Article 21 - Droit applicable et juridiction competente

Tout litige relatif a l'interpretation et a l'execution du Contrat est soumis au droit francais, y compris pour les Clients residant en dehors de la France. Ce choix de loi applicable ne prive toutefois pas le consommateur residant dans un autre Etat membre de l'Union Europeenne de la protection que lui offrent les dispositions imperatives de la legislation de son pays de residence.

Les differends qui viendraient a se produire a propos de la validite, de l'interpretation, de l'execution ou de l'inexecution du Contrat seront soumis a la mediation. Dans l'hypothese d'un echec de la mediation, les differends seront portes devant les juridictions francaises competentes.

Article 22 - Dispositions diverses

Toute modification de la legislation ou de la reglementation en vigueur, ou toute decision d'un tribunal competent invalidant une ou plusieurs clauses des conditions generales de vente ne saurait affecter la

valide de l'integralite des conditions generales de vente.

Le fait pour l'Entreprise de ne pas se prevaloir, a un moment donne, de l'une quelconque des clauses du Contrat, ne peut etre interprete comme une renonciation a s'en prevaloir ulterieurement.

Les conditions generales de vente sont consultables sur le Site et peuvent etre modifiees a tout moment a la discretion de l'Entreprise. Seule la derniere version sera applicable.

Article 23 - Service clientele

La satisfaction de ses clients est une preoccupation constante de l'Entreprise. Pour toute demande, suggestion ou reclamation, le Client est invite a contacter le service client :

- Par mail : customers@pleroma-sante.fr
- Par telephone : 06.34.14.49.57

Article 24 - Droit de retractation

Le consommateur a le droit de se retracter du present contrat sans donner de motif dans un delai de quatorze (14) jours calendaires.

Si le consommateur ne recoit pas le formulaire de retractation, la periode de retractation court a compter du moment ou le consommateur recoit les informations completes, mais expire dans tous les cas apres un an et quatorze jours calendaires.

Pour exercer le droit de retractation, le consommateur notifie sa decision de se retracter au professionnel a l'adresse suivante :

Lucas Hougnon (El Pleroma Sante)

88 rue Rachais
69007 Lyon

Si le consommateur exerce le droit de retractation, il n'est tenu au paiement d'aucun frais.

Formulaire de retractation

A : Lucas Hougnon (El Pleroma Sante), 88 rue Rachais, 69007 Lyon

Je soussigne(e) notifie la retractation
du contrat conclu le

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

.....

Date, Nom, Prenom :

Signature du consommateur :

Lucas Hougnon - El Pleroma Sante | SIRET : 830 772 893 00020
88 rue Rachais, 69007 Lyon
06.34.14.49.57 | customers@pleroma-sante.fr | www.pleroma-sante.fr